

## Réforme territoriale

# La future carte cantonale façon puzzle...

*La discussion parlementaire actuelle autour de la réforme des collectivités territoriales va largement diminuer le nombre d'élus et redessiner très clairement les contours de nos actuels cantons. Entre disparitions, fusions et modifications, pas sur que la population rurale y soit vraiment gagnante.*

« J'dynamite, j'disperse, j'ventile » vociférait Bernard Blier dans l'inoubliable film « Les tontons flingueurs », et il y a fort à parier que, de façon plus sérieuse toutefois, le redécoupage des territoires pour 2014 se fasse un peu à la façon Blier... Rappelons le contexte actuel de la réforme : par souci d'économie et d'efficacité, selon le gouvernement, il est choisi de réduire considérablement le nombre d'élus. Ainsi, les députés français ont achevé jeudi 3 juin l'examen de la réforme qui prévoit notamment une réduction de moitié des élus locaux

Car en supprimant la moitié des élus, on ne règle pas le problème des effectifs administratifs de ces conseils, parfois pléthoriques...

## Loiret qui rit, Cher qui pleure...

Car il semble évident que cette suppression de 40 % des élus, calculée de façon mathématique au prorata de la population ne va pas beaucoup gêner les gros départements et les zones urbaines mais beaucoup plus influencer sur les départements très ruraux. C'est d'ailleurs le cas dans le secteur de diffusion du Journal de Gien où Le Loiret s'en sort très bien, contrairement au Cher ou à La Nièvre. En effet, dans le Loiret, seuls trois cantons sont amenés à disparaître puisqu'il est prévu 38 conseillers territoriaux au lieu de 41 aujourd'hui. Mais dans Le Cher c'est l'inquiétude : 10 cantons vont disparaître puisque l'on va passer de 35 élus à 25... Un sacré coup pour ce département faible en densité de population et pas particulièrement riche. Même schéma dans La Nièvre qui aura 10 cantons en moins avec seulement 22 conseillers.

Les chiffres semblent à peu près arrêtés mais les derniers débats et présentations devant différentes instances pourraient faire évoluer de façon microscopique ces prévisions. Il semblerait que d'ici septembre 2010, les règles du jeu soient clairement fixées pour chaque Région et que les départements puissent alors commencer leur jeu de puzzle qui sera, bien entendu, défavorable aux zones rurales puisque ce sont les plus petits cantons qui disparaîtront. Il est par ailleurs possible qu'à cette occasion des modifications plus locales soient effectuées afin de réharmoniser la densité de population de chaque canton. Ensuite les choix devront être validés par le conseil d'Etat et la réforme s'appliquera en 2014 seulement. Entre temps, une nouvelle vague de conseillers auront été élu en 2011 « à l'ancienne » pour la dernière fois !

Hélène Jacquet

## Le conseil territorial, super-élu de cantons élargis ?

Adieu conseiller général et conseiller régional... Ce sont quelque 3 400 conseillers territoriaux qui remplaceront les 6 000 conseillers régionaux et généraux actuels, ils seront élus en 2014 au scrutin majoritaire à deux tours. Le conseiller territorial sera l'unique représentant du département et de la Région sur un territoire donné (un canton). Cela évitera au moins les fréquentes erreurs et confusions du genre, combien de fois n'a ton pas attendu le citoyen Lambda se dire « Mais lui, c'est le général ou le régional... ? », si tant est d'ailleurs qu'il fasse bien la différence...

De ce point de vue là, chacun semble d'accord : cette simplification était devenue essentielle mais il y a fort à parier que ce nouveau conseiller territorial (qui aura donc la charge du département et de la Région) doivent se démultiplier un peu plus que de raison ! Concrètement il fera le travail de deux élus auparavant, alors soit nos élus actuels ne font rien, soit le futur conseiller territorial ne pourra pas tout faire... sans compter qu'il devra siéger à deux endroits (hôtel du département et de la Région), autant de temps passé en moins dans son canton auprès de la population ! On peut se demander si la « vraie » réforme, la réforme efficace et courageuse n'aurait pas été d'aller jusqu'au bout du processus en supprimant directement l'un des deux conseils ?

## Qu'est-ce qu'ils en pensent ?

**Eric Doligé, président du conseil général du Loiret, sénateur UMP :** « Le Loiret est en très bonne situation ».

« Avec seulement trois élus de moins au final, le Loiret est dans une très bonne situation. Quelques modifications peuvent encore arriver mais elles seront infimes. C'est une réforme que j'attendais depuis longtemps, nous avons besoin de clarifier les compétences de chacun, il y avait trop de doublons, trop de superpositions et aucune transparence vis-à-vis du citoyen. Les gens confondaient les deux conseillers et c'est normal. Nous allons y gagner en efficacité et en temps, ce sera donc une économie de fait. Concernant la recomposition de la carte des cantons, ce sera l'occasion d'un rééquilibrage général, il va falloir en supprimer trois et probablement en modifier une quinzaine afin de garder un bon équilibre en densité. Ce sont des nouveaux territoires qui vont se dessiner pour 2014, logiquement les départements devraient commencer à plancher sur le sujet dès la rentrée. »

**Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret :** « Je ne crois pas à ce personnage hybride de conseiller territorial ».

« Je suis d'accord sur le fait qu'il y a des choses à améliorer dans le fonctionnement des collectivités territoriales mais je ne pense pas que la réforme proposée aille dans le bon sens. Il aurait fallu travailler sur d'autres axes : la démocratie intercommunale et la péréquation entre les ressources pour avoir plus de justice à l'égard des collectivités urbaines ou rurales. Je suis pour des régions plus fortes, à l'euro-péenne. Mais là, ce redécoupage ne va pas changer grand-chose et je ne crois pas du tout en l'efficacité de ce personnage hybride de conseiller territorial qui sera le matin avec une casquette du département et l'après-midi celle de la région. Ils n'ont pas les mêmes rôles, ils ont des tâches différentes, c'est aberrant de les regrouper en un seul élu, en particulier pour les questions sociales qui méritent plus de moyens. On va juste faire de nouveaux cumulards, mais de façon institutionnalisés cette fois-ci ! Lorsque le texte sera au Sénat, je serais très vigilant sur le fait que la ruralité n'y perde pas trop, je veux défendre les élus des communes et notamment des petites communes... Je pense que c'est une erreur de dire que les élus coûtent chers, ce sont eux qui font vivre nos territoires, ne l'oublions pas ! »

**Yves Fromion, député UMP du Cher :** « Que va devenir l'espace rural ?

« Mon sentiment profond, au-delà de la nécessité de simplifier le fonctionnement des collectivités, c'est que cette réforme ne va pas jusqu'au point où elle aurait dû aller, c'est-à-dire la suppression radicale de l'une ou l'autre des collectivités et je le regrette. Car aujourd'hui, dans le cas du Cher par exemple, la création du conseiller territorial avec 10 élus et donc 10 cantons en moins va juste servir à accroître le déséquilibre entre la ville et les campagnes. C'est la faiblesse du texte. On réagit de façon mathématique uniquement, en ne tenant compte que des densités de population sur tel ou tel territoire et ainsi on affaiblit la représentation du monde rural. Le déséquilibre va donc se creuser et ce n'est pas favorable au développement économique de nos campagnes. »

**Jean-Pierre Door, député UMP du Loiret :** « Nous étions le pays qui avaient le plus d'élus... ! »

« Je suis tout à fait favorable à cette réforme, nous étions le pays où il y avait le plus d'élus et ça ne marchait pas forcément mieux... Dans le Loiret, la situation sera bonne, on passe simplement de 41 à 38 élus c'est un franc succès. Par ailleurs, je suis sûr que ce nouveau conseiller territorial va jouer un meilleur rôle, plus efficace pour représenter sa population auprès des deux conseils. Je ne crois pas qu'il perde en proximité. Maintenant comment va se faire ce léger redécoupage sur notre secteur, personne ne peut se prononcer encore, je pense que d'ici septembre nous en saurons plus, le Département réfléchira à une nouvelle architecture, dans le respect des circonscriptions électorales des députés. »

**Pascal Viguier, conseiller général PS de Léré (Cher) :** « Je crains que l'on perde en proximité ».

« Je suis un élu rural, environ 6 000 habitants dans le canton de Léré, et je m'attache à être sur le terrain le plus possible. Maintenant s'il fallait que je cours à Bourges au Conseil général puis en plus à Orléans au Conseil Régional pour m'occuper d'un canton élargi, j'ai bien peur de perdre en proximité... Et ça ne m'intéresse pas. Voilà pourquoi je suis assez inquiet de cette réforme, surtout que nous passons de 35 à 25 élus dans le Cher, c'est une sacrée baisse ! De plus, les économies je n'en suis pas si sûr car il semblerait que le suppléant ait plus de poids à l'avenir... Je m'interroge sur ce redécoupage cantonal, est-ce que ce sera juste fait de façon à ce que la droite grappille un peu de pouvoir politique, je ne sais pas. J'ai peur que cette tendance à la politisation, même au plus petit niveau nous éloigne de la population rurale... »

Propos recueillis par Hélène Jacquet

## Châtillon-Coligny, Lorris, Ouzouer sur Loire, Vailly..... Qui va trinquer ?

L'équation est simple : il faut supprimer seulement trois cantons dans le Loiret, 10 dans le Cher, et 10 dans la Nièvre en respectant un équilibre de densité de population entre les cantons (pas de trop gros écarts). Autrement dit, y'a du boulot... comme le prévoit le Préfet du Loiret qui communique de façon très prudente sur le sujet : « Il est vraisemblable qu'un redécoupage plus ou moins généralisé des cantons sera nécessaire pour assurer, selon les règles constitutionnelles qui gouvernent la matière, un certain équilibre démographique entre les nouvelles circonscriptions dans lesquelles seront élus les nouveaux conseillers ». Le jeu de puzzle (avec redécoupage des pièces éventuellement) va alors commencer et à n'en pas douter, les plus petits vont trinquer ! Parmi eux, dans notre secteur, on peut s'interroger sur une fusion **Lorris-Châtillon-Coligny** (8 000 et 9 000 hab) **Briare-Châtillon/Loire** (11 000 et 7 000 hab) ou encore **Sully et Ouzouer/Loire** (11 000 et 8 000), à moins que le canton de Gien (25 000 hab) ne maigrissent un peu au profit de celui de Sully ou d'Ouzouer/Loire... Sachant qu'il faudra aussi respecter les nouvelles circonscriptions électorales ! Vous l'aurez compris, le casse tête va bientôt démarrer. Pire dans le Cher Nord où l'on peut supposer qu'**Aubigny, Argent ou Léré** (entre 5 000 et 7 000 hab) sont à peu près tranquilles, contrairement aux cantons de **Vailly, Henrichemont ou la Chapelle d'Angillon**, très peu peuplés (entre 2 500 et 4 000 hab) Et dans ce cas-là qui va manger qui ? Même question à **Saint Amand en Puisaye** (3 500 hab) à côté de **Cosne** (7 000 et 9 000 hab) et **Nevers** (18 700 hab). Bref, on n'a pas fini d'en parler...